



**Le Syndicat.  
Die Gewerkschaft.  
Il Sindacato.**

Conférence de presse: Les nouveaux objectifs de la prévoyance professionnelle

## **Carton rouge au vol des rentes et au démantèlement des prestations**

Andreas Rieger, coprésident du syndicat Unia

Une forte majorité des citoyennes et citoyens s'est clairement opposée hier à une baisse des rentes LPP. Il y a un an seulement, personne n'aurait osé parier que ce scrutin puisse être remporté. Unia était donc proche des préoccupations de la population quand nous avons saisi le référendum, en janvier 2009, alors que la plupart des gens croyaient l'affaire «dans la poche». Et si nous sommes proches des gens, c'est qu'avec nos 200 000 membres nous sommes présents dans des milliers d'entreprises, dans des centaines de localités réparties sur tout le territoire suisse. Unia et les autres syndicats constituent le principal mouvement social de ce pays. Nous disposons en outre de solides réseaux et alliances avec d'autres forces sociales – consommatrices et consommateurs, partis politiques, organisations féminines, de jeunesse ou de retraités.

### **L'engagement actif des membres d'Unia l'emporte sur la propagande à coups de millions d'économiesuisse**

Des milliers de nos membres ont joué un rôle actif dans la campagne. Plus d'un demi-million de calculateurs de vol de rentes et de tracts ont été distribués par leurs soins. Economiesuisse a peut-être des millions en cash, mais nous comptons dans nos rangs des milliers de personnes motivées. Economiesuisse, les associations patronales, les banques et les compagnies d'assurance représentent sur les questions sociales les intérêts pécuniaires d'une petite minorité de profiteurs. Malheureusement, les organes étatiques de surveillance et de contrôle, qui subissent l'influence de ces cercles, font parfois de même. Nous en revanche, nous exprimons les besoins de larges couches sociales.

Les groupes d'assurance, mus par le profit, n'ont pas hésité à dépenser plus d'une dizaine de millions pour faire accepter la baisse des rentes. Or il y a des limites à tout et l'argent ne fait pas tout non plus. Car les gens savent qu'à la retraite, il leur faudra bien avoir de quoi vivre. Les assureurs privés viennent ainsi de vivre leur Waterloo politique, dont les conséquences pour la LPP ou la LAA se feront sentir pendant des années encore.

### **Des rentes sûres au lieu du jeu de la roulette**

Les personnes à la retraite vivent de leurs rentes.

- Les vendeuses, les cuisiniers et bien d'autres personnes réalisant des revenus modestes vivent essentiellement de l'AVS; le deuxième pilier leur procure un complément bienvenu, qui leur évite de tomber dans la pauvreté ou de dépendre des prestations complémentaires.
- Les bénéficiaires de revenus moyens, tels les travailleurs de la construction, les ouvriers de l'industrie et beaucoup d'employés, vivent de l'AVS et d'une rente LPP plus élevée.

La grande majorité des gens n'ont pas d'autre source durable de revenus à l'âge de la retraite. Ils dépendent de leur retraite, comme ils dépendaient jusque-là de leur salaire. Une réduction de ces rentes est inacceptable et empêche les individus de maintenir leur niveau de vie antérieur.

Le «maintien de son niveau de vie antérieur», tel que le prévoit notre Constitution, suppose pour les bas salaires de percevoir 80% du salaire antérieur et au moins 70% dans le cas des salaires moyens.

C'est bien simple: les gens ont besoin de chaque franc de leurs prestations de rentes pour vivre. D'où la nécessité, aujourd'hui et à l'avenir, d'une prévoyance vieillesse qui garantisse une existence digne aux travailleurs. Il n'est pas acceptable que nos rentes soient tributaires du niveau actuel du Dow Jones ou du rendement des capitaux – d'autant moins que ni le prix du pain, ni les primes des caisses-maladie ne diminuent quand les rendements fléchissent. Notre prévoyance professionnelle n'est pas un jeu de roulette!

Si à l'avenir le deuxième pilier et ses paramètres devaient ne plus permettre de garantir le niveau actuel des rentes – ce qu'aucun signe objectif ne laisse prévoir –, nous devrions discuter d'autres solutions que les réductions de rentes. En aucun cas, nous n'accepterons le modèle qui vient d'être rejeté, où les revenus substantiels des capitaux iraient aux actionnaires tandis que les bénéficiaires de rentes n'obtiendraient presque plus rien sur leur capital de vieillesse.

### **Assouplissement de l'âge de la retraite – il s'agit d'un réel besoin**

La lutte menée pour la prévoyance vieillesse est également une lutte à propos de l'âge de la retraite. Le camp bourgeois et patronal veut relever l'âge de la retraite – maintenant à nouveau dans l'AVS – alors même que toujours moins d'entreprises gardent leur personnel au-delà de 60 ou 62 ans. Les beaux discours à propos des travailleurs âgés qui seraient désormais les bienvenus ne sont que du vent, comme le montre la crise. Des dizaines de milliers de travailleurs âgés sont exclus du monde professionnel peu avant l'âge de la retraite, ou ne sont plus en mesure de travailler à plein temps. D'où la nécessité d'introduire un droit à la retraite anticipée. Il s'agit ici de poursuivre la voie ouverte par Unia dans le secteur principal de la construction. Depuis cinq ans, des milliers de maçons accèdent à la retraite anticipée dès l'âge de 60 ou 61 ans, en percevant une rente transitoire pouvant atteindre 80% de leur salaire antérieur. Le système fonctionne parfaitement. Il s'agit donc de développer dans les branches de telles solutions communes aux partenaires sociaux. La Confédération se doit de les soutenir, car elle lui fait économiser au passage des centaines de millions de francs dans l'assurance-chômage et l'AI.

### **La grande question de la redistribution**

Nous venons de vivre le pire crash financier depuis les années 30. La crise de l'emploi se poursuit toutefois, et les comptes des collectivités publiques s'enfoncent dans le rouge. Pendant ce temps, les spéculateurs financiers empochent à nouveau des bonus – avant même que les dettes dues à la crise n'aient été remboursées.

La majorité bourgeoise souhaite pourtant que ces abus criants en matière de rémunération se poursuivent et que les petites gens se serrent encore plus la ceinture. Le conseiller fédéral Merz prévoit de nouvelles économies dans la 12<sup>e</sup> révision de l'AVS, comme de relever l'âge de l'AVS des femmes. Les personnes au chômage seraient même doublement punies: d'abord par leur licenciement, et maintenant encore par la réduction des prestations de l'assurance-chômage. Autrement dit, les uns devraient passer deux fois à la caisse et les autres ne seraient pas mis à contribution – quel cynisme!

Le peuple a exprimé sa volonté hier. Le non au vol des rentes était également un non aux attaques contre les acquis sociaux. D'où la nécessité de stopper les révisions de l'AVS et de l'assurance-chômage. Les gens n'accepteront pas que les victimes de la crise doivent encore en payer la facture, tandis que les responsables se remplissent déjà à nouveau les poches.